

NAP reprend les 2 agences Voyages Bouscarle en redressement judiciaire

La marque vouée à disparaître dans un délai de 3 ans maximum

NAP, groupe de tourisme et de transport par autocars qui exploite notamment NAP Voyages et NAP Tourisme, a repris les deux agences Voyages Bouscarle situées dans les Bouches-du-Rhône, le 1er août 2016. La société Bouscarle Frères qui les détenait était en cessation des paiements et en redressement judiciaire depuis juin 2016. Elle a finalement été placée en liquidation judiciaire le 29 novembre 2016.

Rédigé par Pierre CORONAS le Mardi 3 Janvier 2017



Les deux agences NAP Voyages Bouscarle sont situées aux Pennes-Mirabeau dans la zone commerciale de Plan-de-Campagne, et à Gardanne, dans les Bouches-du-Rhône - Photos : NAP Voyages

Les deux agences Voyages Bouscarle situées à Gardanne et aux Pennes-Mirabeau dans les Bouches-du-Rhône (13) font désormais partie du groupe [NAP](#).

La société **Bouscarle Frères SARL** qui les exploitait a été placée en **liquidation judiciaire le 29 novembre 2016**.

Un jugement prononcé par le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence. La clôture de la procédure devrait, elle, être prononcée le 8 septembre 2017 lors d'une audience de la Chambre du Conseil.

Bouscarle Frères était en redressement judiciaire depuis le 9 juin 2016. Le jugement que nous avons consulté précise que la société se trouvait alors "*dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible*". Elle était en situation de cessation des paiements depuis le 3 juin 2016.

Le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence avait alors mis en place une période d'observation d'une durée maximale de 6 mois renouvelable.

Plan de cession daté du 26 juillet 2016

Elle n'a pas atteint son terme puisqu'un mois et demi plus tard, **les actifs de Bouscarle Frères ont été repris par la SARL WAVAO qui fait partie du groupe NAP (NAP Voyages, NAP Tourisme), dirigé par Lionel de Abreu et basé à Aubagne, dans les Bouches-du-Rhône.**

Le jugement du plan de cession totale de l'entreprise a été prononcé le 26 juillet 2016 par le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence.

On peut y lire que *"la reprise (...) est motivée d'une part par le fait que l'activité de voyageur exploitée par la société WAVAO Voyages, notamment dans la production « autocar » avec plus de 100 produits originaux, viendrait renforcer et diversifier celle de la société Bouscarle Frères sur ses deux établissements."*

Le rachat permet ainsi désormais aux agences **Voyages Bouscarle** de proposer des séjours en autocars *"lesquels suite aux dernières évolutions législatives, présentent un net regain d'intérêt selon le candidat repreneur"*, poursuit le jugement.

Le groupe **NAP** estime par ailleurs que Voyages Bouscarle peut bénéficier de ses forces commerciales et de sa visibilité pour *"s'ouvrir à de nouveaux marchés tels ceux des entreprises, des comités d'entreprises et des associations"*.

L'offre de reprise portait sur le fonds de commerce avec les éléments corporels, les éléments incorporels et les travaux en cours rachetés pour 1€ chacun.

La marque Voyages Bouscarle disparaîtra d'ici fin 2019

NAP a également mis la main sur le nom commercial « Voyages Bouscarle ». Pour le moment, les deux points de ventes affichent l'enseigne « **NAP Voyages Bouscarle** », mais cela n'est que provisoire puisque **WAVAO s'est engagé à ne plus utiliser le patronyme « Bouscarle » en tant que marque d'ici fin 2019 au plus tard.**

Les agences restent, à ce jour, membres du réseau volontaire Selectour.

Le nom de domaine www.voyagesbouscarle.com entre également dans le périmètre de la reprise. Mais là aussi, le patronyme « Bouscarle » disparaîtrait dans un délai maximum de trois années.

Pour entrer en possession de Bouscarle Frères SARL le 1er août 2016, **le groupe NAP a également dû couvrir une somme estimée à 111 893 € au titre de la reprise du passif latent constitué des commandes de la société.**

Les postes des deux conseillères voyages ont été conservés et prolongés. NAP a également souhaité engager les deux co-gérantes de Voyages Bouscarles : Gisèle Bouscarle et Nicole Bouscarle Martins, l'une en CDD et l'autre en CDI.

Mais, selon nos informations, **Gisèle Bouscarle a quitté le groupe dès le mois d'août 2016.** Nous avons tenté de la joindre, mais elle n'a pas donné suite à nos sollicitations.

Tags : [bouches du rhone](#), [bouscarle](#), [liquidation judiciaire](#), [nap](#), [nap tourisme](#), [nap voyages](#), [redressement judiciaire](#), [voyages bouscarle](#)

Notez

Source :
<https://www.tourmag.com>